Conseil des relations interculturelles

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2003-2004

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1431-2003-2004

Rapport annuel de gestion

2003-2004

Conseil des relations interculturelles

Québec

Le texte de cette publication a été rédigé par le
Conseil des relations interculturelles.

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500 D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-42857-9
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québe

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion 2003-2004 du Conseil des relations interculturelles (CRI), produit selon les normes de la nouvelle Loi sur l'administration publique. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le présent rapport est axé sur l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2001-2004, dans une perspective de gestion par résultats.

Résolument engagé dans le développement et la promotion d'un Québec pluraliste et diversifié, le CRI a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans tous les secteurs de la société.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration,

Michelle Courchesne

Montréal, juin 2004

Madame Michelle Courchesne
Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice 2003-2004. Il vous est présenté conformément aux prescriptions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Patricia Rimok
Montréal, juin 2004

Comme pour tous les organismes gouvernementaux, l'année 2003-2004 a été pour le Conseil des relations interculturelles (CRI) une année de transition. Cela est d'autant plus vrai qu'il a connu, outre l'arrivée d'un nouveau gouvernement en avril 2003, la nomination d'une nouvelle présidente en octobre 2003.

À cette occasion, la ministre a demandé au Conseil de réfléchir sur trois enjeux, soit : l'accueil et l'intégration, notamment sociale, des femmes immigrantes ; l'insertion en emploi des jeunes issus des communautés discriminées et la gestion de la diversité.

Le Conseil a aussi entrepris une réflexion en profondeur sur l'évolution de son rôle dans le cadre de la modernisation de l'État.

Les activités de consultation du Conseil en 2003-2004 ont été dominées par le travail de préparation et d'organisation de la consultation portant sur les questions d'accueil et d'intégration des immigrants et des relations interculturelles que le Conseil a menée le 15 septembre 2003 à la demande de la ministre. Cette journée a rassemblé plus de 135 représentants de divers organismes montréalais partenaires du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles ainsi que des institutions publiques qui ont, lors de douze ateliers, établi des pistes de solutions et des priorités d'action visant à appuyer la préparation du plan d'action ministériel. Je tiens à préciser que le taux de satisfaction des participants a été très élevé.

De plus, dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le Conseil a organisé, le 28 novembre 2003, une autre activité de consultation avec des femmes immigrantes pour valider et approfondir la question de l'isolement comme cause première des difficultés des femmes immigrantes. Un premier rapport sur cette question a été transmis en décembre 2003 à la ministre.

Le 20 mars 2004, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme et du Rendez-vous international des jeunes, le CRI et le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) ont organisé conjointement une activité. Ce fut, en effet, l'occasion de lancer le rapport de recherche *ReMIXer la CITÉ*, portant sur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois de 15 à 29 ans issus de l'immigration et des minorités visibles. À la suite de ce lancement, un forum de discussion rassemblant plus de 150 jeunes a été tenu afin d'approfondir les constats posés par le rapport de recherche et d'esquisser des pistes de solutions.

Dans le cadre du volet de recherche associé à sa mission, le Conseil peut mettre à son actif trois publications majeures, soit : en janvier 2004, un mémoire sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, *Au-delà des nombres : pour une véritable intégration* ; en mars 2004, un rapport de recherche, ReMIXer la CITÉ ; et le 26 mars, un avis déposé à la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration intitulé *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise*.

Ces trois publications, dont vous trouverez un aperçu dans les pages qui suivent, ont été diffusées respectivement dans le milieu de la jeunesse, auprès de nos partenaires du secteur de l'intégration ainsi que dans l'appareil gouvernemental et le milieu universitaire.

En utilisant son site Internet comme outil de communication, le CRI a également permis à près de 9000 personnes d'avoir rapidement accès à ses publications et à son bulletin annuel qui, en juillet 2003, portait sur la diversité religieuse.

Le Conseil a de plus collaboré avec différents partenaires à diverses activités et événements de sensibilisation, tels la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le Mois de l'histoire des Noirs, la Semaine d'actions contre le racisme et le Festival des traditions du monde de Sherbrooke. Il a également participé à divers forums universitaires, notamment à la 7e Conférence nationale de Métropolis, aux activités du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté de l'UQAM et à celles de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Enfin, le Conseil a organisé plusieurs rencontres avec des communautés rendues vulnérables en raison de phénomènes de discrimination ou à cause de leur arrivée récente au Québec. Il a ainsi voulu mieux connaître la réalité de ces groupes qui, souvent, peinent à être entendus par les pouvoirs publics.

Patricia Rimok

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les objectifs du rapport annuel de gestion 2003-2004 du Conseil des relations interculturelles sont les suivants :

- décrire fidèlement la mission, les mandats et les produits et services du Conseil ;
- rappeler les orientations, les objectifs et les indicateurs du plan stratégique 2001-2004 ;
- présenter et commenter au besoin les résultats obtenus.

À ma connaissance, les résultats et les explications contenus dans le présent rapport de gestion sont fiables, tout comme les contrôles afférents. Ils correspondent à la situation qui existait au 31 mars 2004.

Patricia Rimok

Présidente
Montréal, juin 2004

Table des matières

I - Présentation du Conseil des relations interculturelles 1

La mission et les mandats 1
La structure organisationnelle 2
Les champs d'action et les priorités 2002-2004 3
Les produits et services 4
L'accès à l'information 5

II - Faits saillants 7

III - Contexte, enjeux et perspectives en 2003-2004 9

IV - Résultats en regard de la planification stratégique pour l'année 2003-2004 11

V - Utilisation des ressources 21

Annexe 1 - Liste des membres du Conseil au 2 avril 2004 23
Annexe 2 - Liste des publications 25

I - Présentation du Conseil des relations interculturelles

Le siège social du Conseil des relations interculturelles est situé au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1 - La mission et les mandats

Le Conseil des relations interculturelles (CRI), autrefois connu sous le nom de Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984 et modifiée à quelques reprises. Le Conseil est un organisme permanent et autonome de consultation et de recherche qui a comme fonction principale de conseiller le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés, notamment pour favoriser le rapprochement interculturel, l'ouverture envers le pluralisme et la solidarité entre les générations.

Le Conseil, qui se veut un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société, travaille afin que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient suffisamment pris en compte pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et rendre réelle l'égalité des individus. Pour ce faire, il sollicite des opinions, il reçoit et entend les requêtes et les suggestions d'individus et de groupes et consulte régulièrement les organismes et les intervenants socio-économiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis, le Conseil saisit le ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement, et il lui soumet ses recommandations.

2 - *La structure organisationnelle*

1. Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2004

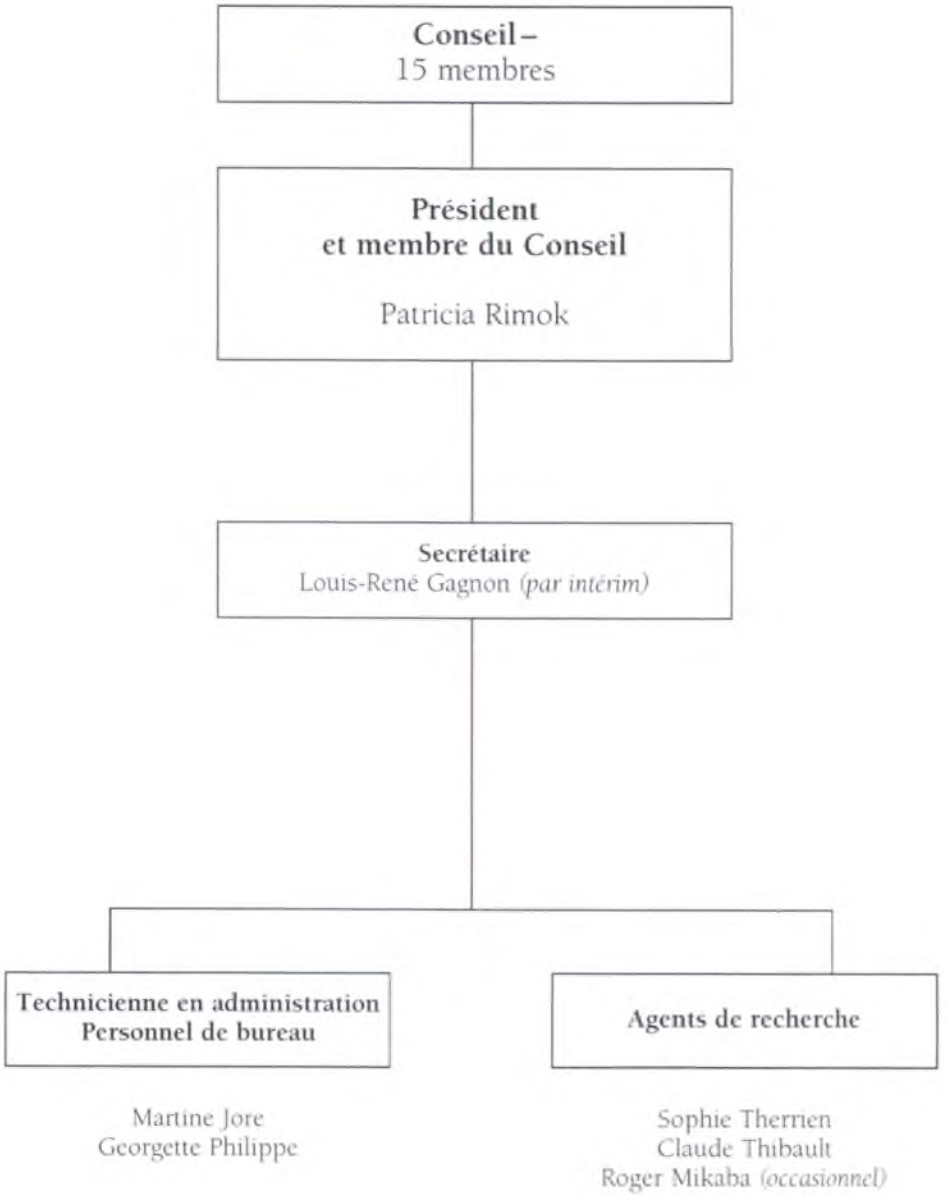

Composition des membres du Conseil

Le Conseil se compose de quinze membres, dont une présidente, nommés par le gouvernement. Les membres sont choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles et de façon à refléter la composition de la société québécoise.

La sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi que le secrétaire du Conseil participent aux séances, sans avoir droit de vote.

À l'exception du président, nommé pour cinq ans, les membres du Conseil ont un mandat d'au plus trois ans, qui ne peut être renouvelé qu'une fois. En conséquence, au 31 mars 2004, le Conseil était constitué des membres suivants :

Membres	**Nomination**
Mme Patricia **Rimok**, présidente	15/10/2003
M. Raymond **Chrétien**	30/09/1998
Mme Honey A. **Dresher**	27/03/2002
M. Shah Ismatullah **Habibi**	27/03/2002
M. Pierre-Gérald **Jean**	27/03/2002
M. To-Chi **Kwan**	27/03/2002
Mme Micheline **Labelle**	27/03/2002
Mme Johanne **Maletto**	27/03/2002
M. Stephan **Reichhold**	27/03/2002
Mme Helena **Seckarova**	27/03/2002
M. Uma Shanker **Srivastava**	27/03/2002
M. Babakar-Pierre **Touré**	27/03/2002
Mme Linda Marienna **Valenzuela**	27/03/2002

Deux postes de membres étaient vacants au 31 mars 2004.

3 - Les champs d'action et les priorités 2002-2004

Le Conseil s'est donné deux grandes orientations :

- favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les diverses composantes de la société québécoise ;
- faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou visibles à la société québécoise.

Conscient que ces deux orientations sont complémentaires, le Conseil les a détaillées en objectifs et a défini ses champs d'actions pour 2002-2004 :

- Contribuer, par l'ensemble de ses travaux d'étude, de recherche, de consultation ou de réflexion, à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et au développement de relations interculturelles harmonieuses partout au Québec.
- Promouvoir auprès de tous les secteurs le pluralisme et la diversité ethnoculturelle, et les présenter comme étant des enrichissements collectifs et des éléments constitutifs de la société québécoise.

- Participer à la lutte contre l'exclusion, notamment en travaillant de concert avec ses partenaires en vue de soutenir des actions de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation pour contrer le racisme et la discrimination sous toutes leurs formes.

- Participer à la réflexion sur les relations civiques, notamment en ce qui concerne les conditions d'exercice de la citoyenneté ainsi que les obstacles pouvant entraver la participation de certains groupes de citoyens en raison de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse.

- Favoriser la mise en place de conditions propices à l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes, notamment en participant à la concrétisation de la reconnaissance des acquis (expériences de travail ou diplômes) et en soutenant les efforts de régionalisation de l'immigration.

- Encourager et soutenir la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans toutes les sphères de la société, notamment :

  - en assurant un suivi de la mise en œuvre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics (L.R.Q., c. A-2.01) ;

  - en promouvant l'accès des membres des minorités aux emplois supérieurs de la fonction publique ;

  - en développant des collaborations avec les ministères, organismes, conseils, organisations communautaires et autres milieux concernés afin de s'assurer que les services et la main-d'œuvre reflètent les réalités démographiques du Québec contemporain.

- Contribuer à une meilleure connaissance de certains phénomènes sociaux, tels que la diversité religieuse, qui sont liés à la gestion de la diversité.

- Faire connaître la réalité de groupes vivant des situations particulières (femmes immigrantes, jeunes des minorités visibles et aînés immigrants) en s'associant à d'autres conseils ou organismes pour mener des recherches les concernant.

4 - Les produits et services

- Le Conseil soumet des recommandations au ministre sous forme d'avis qu'il rend publics.

- Il présente des mémoires portant sur des questions liées à son mandat lors de commissions parlementaires.

- Il effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrés.

- Il collabore, avec des organismes, à des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des immigrants (par exemple, lors de la Semaine d'actions contre le racisme).

- Il participe à plusieurs colloques, séminaires ou concertations traitant des questions relatives à son mandat.

- Il intervient aussi dans les médias sur des questions d'actualité et rejoint le grand public par la diffusion, sur son site Internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca), de nombreuses informations relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants.
- Il organise, auprès des organismes et intervenants socio-économiques, des consultations et des activités portant sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants.

5 - L'accès à l'information

Le secrétaire du Conseil est responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2003-2004, le secrétaire n'a répondu à aucune demande de documents en vertu de cette loi.

II – Faits saillants

Publications en 2003-2004

- *Au-delà des nombres: pour une véritable intégration* – Mémoire sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007, janvier 2004.
- *ReMIXer la CITÉ – La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles* – Étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse, mars 2004.
- *Laïcité et diversité religieuse*: l'approche québécoise – Avis, mars 2004.

Consultations menées par le Conseil en 2003-2004

– À la demande de la ministre, le Conseil a mené le 15 septembre 2003 une journée de consultation portant sur les questions d'accueil et d'intégration des immigrants auprès de divers organismes montréalais partenaires du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques ainsi que de certains représentants du milieu des affaires. Cette journée a rassemblé plus de 135 représentants qui ont participé à douze ateliers afin d'établir des pistes de solutions et des priorités d'action visant à préparer un plan d'action ministériel.

– À la suite de cette journée, le Conseil a produit les documents suivants:

  - *Rapport de la Journée de consultation auprès de divers organismes montréalais (partenaires du MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines, 15 septembre 2003.*

  - *La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines, 20 novembre 2003.*

– Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le Conseil a organisé une activité de consultation pour lui permettre de tenir une rencontre élargie avec des femmes immigrantes afin de valider et d'approfondir la question de l'isolement comme cause première des difficultés des femmes immigrantes. Un rapport préliminaire sur cette question a été transmis à la ministre en décembre 2003.

– Le Conseil des relations interculturelles et le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) ont lancé, le samedi 20 mars 2004, le rapport de recherche ReMIXer la CITÉ, portant sur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois de 15 à 29 ans issus de l'immigration et des minorités

visibles. À la suite de ce lancement, un forum de discussion a été tenu afin d'approfondir les constats posés par le rapport de recherche et d'esquisser des pistes de solutions.

– Cet événement a eu lieu au Centre Saint-Pierre à Montréal, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme et du Rendez-vous international des jeunes organisé par Images interculturelles, en collaboration avec l'Agence intergouvernementale pour la francophonie, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

Partenariat et collaboration

Le CRI s'est associé aux événements ou regroupements suivants :

✓ Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité, et la citoyenneté

✓ Comité des Grands Prix du patrimoine d'expression

✓ Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada

✓ Comité thématique de la Semaine québécoise des familles

✓ Conseil des arts de Montréal, comité organisateur de la journée de concertation sur la diversité artistique de Montréal

✓ Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles

✓ Conseil permanent de la jeunesse

✓ Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

✓ Semaine d'actions contre le racisme

✓ Semaine interculturelle de l'UQAM

Liaison et présence dans le milieu

Le Conseil a participé à une vingtaine de colloques, de conférences et d'activités variés organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes. À titre d'exemple, on peut citer le Mois de l'histoire des Noirs, le Festival des traditions du monde en collaboration avec la Caravane de la tolérance à Sherbrooke, le 7e Colloque annuel de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec et la Conférence nationale annuelle du Réseau Métropolis.

De plus, le Conseil a tenu des rencontres conjointes avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) et des représentants des communautés arabo-musulmanes, sud-asiatiques et noires, en réponse à une demande du président de la CDPDJ sollicitant la participation du CRI à son processus de sensibilisation auprès des communautés.

III – Contexte, enjeux et perspectives en 2003-2004

Au printemps 2000, le Conseil avait adopté sa planification stratégique pour la période 2001-2004. Celle-ci comportait deux orientations stratégiques, soit :

- favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise ;
- faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales dans la société québécoise.

En juin 2002, le Conseil a entrepris de réexaminer les grands objectifs de sa planification opérationnelle à la lumière du nouveau contexte mondial et de l'évolution récente des rapports interculturels au Québec. Il a décidé de maintenir cette planification stratégique tout en l'adaptant aux enjeux suivants :

- le maintien de l'équilibre entre le souci de l'accueil de la diversité et le respect des grands principes de laïcité, ce qui exige de la part de l'État québécois le développement de mesures cohérentes et systématiques en matière de gestion de la diversité religieuse ;
- l'équité en emploi au sein de la fonction publique québécoise et la collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en ce qui concerne le plan d'embauche des membres des communautés culturelles ;
- la régionalisation de l'immigration et les consultations relatives au plan triennal d'immigration du MRCI pour la période 2005-2007, compte tenu que, depuis les cinq dernières années, l'annonce de plus forts volumes d'immigrants n'a pas été accompagnée de l'intention d'augmenter et d'intensifier de façon proportionnelle les mesures d'intégration ;
- l'absence des jeunes issus de l'immigration des lieux de concertation de la jeunesse québécoise, ce qui a incité le Conseil à développer un partenariat avec le Conseil permanent de la jeunesse dans le cadre d'une étude sur la participation citoyenne des jeunes Québécois des minorités, dont la parution a eu lieu au printemps 2004 ;
- la question particulière de la situation des femmes immigrantes, qui amène le Conseil à collaborer avec le Conseil du statut de la femme dans le but de mener une étude sur les femmes immigrantes ;
- le soutien à la pleine participation des personnes issues de l'immigration ou appartenant aux communautés culturelles, notamment dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles parrainée par le MRCI ;
- la lutte contre le racisme et les diverses formes de discrimination, entre autres, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme ;
- la poursuite des consultations et des contacts avec les communautés culturelles rendues vulnérables en raison des perceptions découlant des

événements du 11 septembre 2001 et de la guerre en Irak, notamment les communautés musulmane, arabe, juive et sud-asiatique, ce qui apparaît crucial pour permettre au Conseil de bien conseiller le gouvernement dans sa défense du principe d'égalité ;

- la nécessité de faire comprendre l'approche particulière du Québec en matière de relations interculturelles et de faire apprécier les solutions originales qu'il apporte à des enjeux auxquels toutes les sociétés doivent faire face. En collaboration avec le ministère des Relations internationales, le Conseil cherche à assurer ce rayonnement du Québec par la participation à divers événements, colloques et consultations, tant au Québec qu'au Canada et à l'étranger. À cet égard, le Conseil travaille à l'établissement de liens permanents avec le Haut Conseil à l'intégration du gouvernement français, ce qui créera une voie d'échanges portant sur les enjeux communs aux deux sociétés, notamment l'entrée de l'islam dans la vie publique.

- Dans la précédente section, portant sur les faits saillants, on trouve un rappel des principales réalisations du CRI : ses publications, ses activités, ses partenariats et collaborations ainsi que sa présence dans le milieu. Les résultats détaillés au regard des orientations stratégiques et des axes d'intervention sont quant à eux présentés sous la rubrique suivante.

IV - Résultats en regard de la planification stratégique pour l'année 2003-2004

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 1 : Participation à la définition d'orientations générales en matière de relations interculturelles

Objectif A.1.1 : **Proposer des lignes directrices sur lesquelles pourrait s'appuyer une politique gouvernementale de relations civiques et interculturelles**

Indicateurs : Production et diffusion d'un avis

Résultats : Cahier du participant et rapport-synthèse de la journée de consultation du 15 septembre 2003.

Commentaires : Après la nomination de madame Michelle Courchesne au poste de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le Ministère a amorcé des travaux en vue de l'élaboration d'un plan d'action. Le CRI a collaboré à ces travaux en organisant, à la demande de la ministre, une journée de consultation à l'intention des partenaires montréalais du MRCI. Cette journée de consultation, qui a réuni des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles ainsi que des institutions publiques, a permis de dégager des pistes d'interventions en matière de relations interculturelles qui ont été transmises à la ministre.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif A.2.1 : **Sensibiliser le public en organisant des débats ainsi que des activités pédagogiques et culturelles portant sur ces thèmes**

Indicateurs : Nombre d'activités réalisées, de partenaires impliqués et de personnes présentes

Résultats : Tenue du 19 au 28 mars 2004, la Semaine d'actions contre le racisme (SACR) a réuni près de 80 partenaires lors de la réalisation d'une cinquantaine d'activités variées dans la grande région de Montréal ainsi que dans les principaux centres urbains du Québec. Mentionnons notamment six expositions destinées au grand public, un volet cinématographique qui a atteint près de 1000 jeunes et une dizaine de conférences. Le bilan final de la 5e édition de la SACR est à venir. Le Rendez-vous international des jeunes a été l'événement marquant de cette semaine, qui a exploré le thème « États, frontières et racisme ».

Participation à la Semaine québécoise des rencontres interculturelles en novembre 2003. Organisation d'une activité de consultation auprès des femmes immigrantes pour valider et approfondir la question de l'isolement comme cause première des difficultés des femmes. Une cinquantaine de femmes de plusieurs origines, incluant des intervenantes oeuvrant auprès de la clientèle des femmes immigrantes, ont activement participé aux échanges. Réparties en cinq ateliers, elles ont retenu cinq pistes d'action qu'elles ont pu exposer à la ministre présente à la séance plénière de l'activité. Un premier rapport de cet événement a été transmis à la ministre en décembre 2003.

Le 20 mars 2004, tenue d'un forum de discussion portant sur les constats du rapport de recherche conjoint du CRI et du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), ReMIXer la CITÉ, portant sur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois de 15 à 29 ans issus de l'immigration et des minorités visibles. Près de 150 jeunes de toutes origines ont assisté à cet événement. Ce forum visait à instaurer un dialogue entre les jeunes leaders de toutes origines et à mettre de l'avant des pistes de solutions favorisant le rapprochement interculturel.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif A.2.2 : **Proposer la prise en compte de la dimension interculturelle à l'occasion de la participation du Conseil à divers comités, activités, célébrations et autres événements**

Indicateur : Participation à divers colloques, activités, célébrations et autres événements.

Résultats : En réponse à une demande du président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), le CRI a organisé des rencontres conjointes avec la CDPDJ et des représentants des communautés arabo-musulmanes, sud-asiatiques et noires. Ces rencontres avaient pour but de permettre aux représentants de faire connaître les réalités de leur communauté et à la CDPDJ d'expliquer son mandat et ses responsabilités.

Le Conseil a aussi réalisé, en concertation avec une quinzaine d'intervenants du milieu, un premier portrait statistique sur les Québécois originaires de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Cette étude présente leur situation sur les plans linguistique, scolaire et professionnel.

Le Conseil a participé à une vingtaine de colloques, conférences et activités variés organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes, ce qui lui a permis de faire la promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise.

À titre d'exemples, on peut citer le Mois de l'histoire des Noirs, le Festival des traditions du monde en collaboration avec la Caravane de la tolérance à Sherbrooke, le 7e Colloque annuel de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec et la Conférence nationale annuelle du Réseau Métropolis.

Par ailleurs, le Conseil a fait partie du comité organisateur de la Journée de concertation sur la diversité culturelle dans les arts organisée par le Conseil des arts de Montréal au Centre Saidye Bronfman. Près de 200 personnes des milieux culturels montréalais ont assisté à cette journée.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif A.2.3 : **Réagir aux dossiers d'actualité relatifs au pluralisme et à la diversité**

Indicateurs : Nombre d'actions, prises de position, entrevues, etc. Analyse de pertinence sur une base annuelle

Résultats : Une entrevue télévisée sur le racisme.

Six entrevues radiophoniques portant sur les sujets suivants : la défavorisation de la communauté noire, l'harmonie interculturelle, le racisme, la communauté musulmane, la communauté juive.

Onze entrevues avec des médias écrits donnant lieu à la publication d'articles portant sur les politiques d'immigration et d'intégration au Québec, sur le port du voile islamique, sur la diversité religieuse, sur les jeunes, sur le racisme au Québec et sur la planification des niveaux d'immigration.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif A.2.4 : **Faire connaître, par le bulletin, les événements liés à la dynamique interculturelle au Québec et les activités du Conseil**

Indicateurs : Production du bulletin deux fois par année. Évaluation du rayonnement du bulletin et modification de la diffusion au besoin

Résultats : Publication à l'été 2003 du premier bulletin électronique portant sur le thème de la diversité religieuse.

Commentaires à propos de la nouvelle façon de faire : Le rôle de diffusion d'information sur le Conseil joué par le bulletin a été réorienté vers le site Web, ce qui permet une mise à jour continue des activités du Conseil et des événements liés à la dynamique interculturelle au Québec.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique A : Favoriser le dialogue interculturel et le développement de relations harmonieuses entre les composantes de la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Promotion du pluralisme et de la diversité comme atouts de la société québécoise et participation à la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes

Objectif A.2.6 : **Renforcer et consolider les liens du CRI avec le milieu communautaire**

Indicateur : Nombre et type de collaborations entre le Conseil et les organismes communautaires, sur une base annuelle

Résultats : Trente rencontres avec une quinzaine d'associations émanant des communautés culturelles.

Commentaires : Le Conseil a ainsi maintenu ses liens avec les organismes communautaires partenaires du MRCI. Il a de plus considérablement approfondi ses relations avec les organismes des communautés culturelles, en particulier celles représentant les communautés d'arrivées récentes.

Il a aussi apporté son appui à diverses initiatives mises en œuvre par les organismes. De façon générale, les organismes invitent le Conseil à leurs activités et répondent positivement lorsque le CRI les convie à ses propres événements.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 1 : Rôle de conseiller auprès du gouvernement en ce qui concerne les plans triennaux d'immigration et leur mise en place

Objectif B.1.1 : **Réaliser un avis sur le plan triennal d'immigration 2005-2007**

Indicateur : Production d'un avis en 2003-2004

Résultats : Le 13 février 2004, le Conseil a présenté en commission parlementaire un mémoire traitant de la planification des niveaux d'immigration 2005-2007 intitulé ***Au-delà des nombres : pour une véritable intégration.***

Commentaires : L'idée-force de ce mémoire est que les niveaux d'immigration doivent être déterminés en fonction de la capacité d'accueil et d'une saine gestion de la diversité. Cette vision s'appuie sur des données qui indiquent que les immigrants récents mettent plus de temps que les cohortes précédentes à rattraper la situation économique des Québécois, même s'ils sont sélectionnés en fonction de leur capital humain élevé.

Selon ce mémoire, aussi longtemps que le processus de planification des niveaux d'immigration s'effectue sans prendre en compte la réalité des cohortes récentes, les efforts d'intégration risquent de produire des résultats discutables. Cela pourrait créer du mécontentement tant chez les immigrants qu'au sein de la société d'accueil.

En conséquence, le mémoire recommande, en priorité, *« que se fasse, au moins à tous les trois ans, un bilan à l'Assemblée nationale sur l'intégration et les ressources qui*

y sont consacrées à la suite duquel on procéderait à la détermination des niveaux». Un tel bilan offrirait à la ministre un portrait plus détaillé et favoriserait une prise de décision plus éclairée. En effet, alors que, pour le nouvel arrivant, l'immigration précède l'intégration, la société d'accueil doit préparer l'intégration avant de procéder à l'immigration.

En ce sens, le mémoire contient diverses propositions qui visent à bonifier les outils de sélection, alors que d'autres concernent le développement du capital social (c'est-à-dire les réseaux sociaux) des nouveaux arrivants. Il formule aussi plusieurs autres recommandations portant notamment sur l'intégration linguistique et sur la régionalisation.

Il recommande aussi de centrer davantage la délibération publique sur les défis de l'intégration des immigrants et du développement de relations interculturelles harmonieuses. Enfin, il lui apparaît essentiel que la planification de l'intégration, avec les ressources qu'elle requiert, précède la planification des niveaux d'immigration.

La production d'un avis développant les éléments du mémoire est actuellement en cours.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 1 : Rôle de conseiller auprès du gouvernement en ce qui concerne les plans triennaux d'immigration et leur mise en place

Objectif B.1.2 : **Suivre la mise en place des mesures visant la régionalisation des immigrants**

Indicateur : Évaluation de la situation en vue de la planification 2005-2007

Résultats : Production d'une réflexion et de recommandations sur la régionalisation de l'immigration.

Commentaires : Le Conseil a créé un groupe de travail sur la régionalisation de l'immigration. Celui-ci a produit une réflexion et des recommandations qui ont été incorporées au mémoire traitant de la planification des niveaux d'immigration. On y propose de régionaliser davantage les efforts liés à l'immigration en région, y compris les budgets, la détermination des niveaux et les outils de sélection. Le Conseil recommande aussi de renforcer la décentralisation en confiant aux municipalités plus de responsabilités en matière d'accueil et d'établissement.

De plus, le Conseil a présenté ses réflexions sur la régionalisation dans le cadre d'un colloque organisé lors du Congrès annuel de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) en mai 2003.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 2 : Favoriser la mise en place des conditions propices à l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes

Objectif B.2.1 : **Contribuer à la réflexion sur la reconnaissance des acquis et l'accès aux ordres professionnels**

Indicateur : Présence accrue de ces enjeux sur la place publique

Résultats : Lors de la consultation portant sur les orientations et pratiques en matière d'accueil et d'intégration organisée par le Conseil le 15 septembre 2003, le cahier du participant a dirigé l'attention sur cette question dans le cadre d'ateliers sur l'insertion en emploi.

Commentaires : La synthèse des rapports d'ateliers de cette journée de consultation a fait ressortir que les participants ont largement abordé cette question et proposé plusieurs pistes de solutions destinées à être incluses dans le plan d'action que préparait la ministre.

Durant l'été 2003, une rencontre a eu lieu avec le Conseil interprofessionnel du Québec au sujet de la reconnaissance des acquis des personnes immigrantes et de leur accès aux professions réglementées. Une rencontre subséquente a porté sur la formation à l'aspect interculturel. À la suite de ces rencontres, le Conseil interprofessionnel a mis sur pied une formation à l'aspect interculturel et l'a proposée à ses membres.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif B.3.1 : **Assurer le suivi de l'implantation de la Loi sur l'accès à l'égalité dans des organismes publics**

Indicateur : Évaluation trois ans après l'entrée en vigueur (soit en avril 2004)

Résultats : À venir (prévu pour 2004-2005).

Commentaires : Le suivi de l'implantation de la loi relève de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). En raison du calendrier de mise en œuvre prévu par la loi, les premiers résultats concrets ne seront pas mesurables avant le printemps 2004. En effet, les organisations visées devaient tout d'abord évaluer la sous-représentation au sein de leurs effectifs, établir les cibles et mettre en oeuvre les mécanismes permettant de favoriser l'embauche des personnes appartenant aux groupes cibles sous-représentés.

Au printemps 2003, le Conseil est entré en contact avec la CDPDJ afin d'établir une collaboration permettant d'avoir accès aux premiers résultats concernant les membres des minorités visibles et les personnes issues de l'immigration.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif B.3.2 : **Œuvrer à une meilleure représentativité dans les institutions publiques, dans l'administration publique et dans les organismes publics autonomes**

Indicateurs : Bilan des actions posées par le Conseil et des recommandations formulées, nombre de mesures retenues par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

Résultats : Suivi de l'avis *Pour une démocratie inclusive : pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle*, portant sur la représentativité politique des minorités ethnoculturelles.

Participation aux comités du SCT sur la révision du PAE.

Commentaires : Au cours des dernières années, le CRI a beaucoup travaillé sur la question de l'équité en emploi. D'ailleurs, la Loi sur l'équité en emploi dans des organismes publics, adoptée en 2000, tient compte de certaines des recommandations du CRI dans sa version finale. Cependant, la recommandation du Conseil afin que l'ensemble de la fonction publique soit soumis à la loi n'a pas été retenue. Par ailleurs, le SCT révise actuellement l'ensemble de processus d'application du PAE en vigueur dans la fonction publique. Divers comités ont été mis sur pied à cet effet. Le CRI y participe et y fait valoir les éléments mis de l'avant dans l'avis.

Les efforts ont porté plus particulièrement sur :

- la reddition de compte ministérielle ;
- le dépôt d'informations statistiques permettant d'apprécier les résultats des personnes des communautés culturelles comparativement à ceux de l'ensemble des candidats ;
- l'obtention des rapports d'étape des universitaires chargés de l'évaluation du processus d'embauche pour éliminer les biais culturels ;
- la sensibilisation du forum des sous-ministres à l'importance de la mise en œuvre de moyens d'action pour arriver à une meilleure représentativité ;
- la promotion d'un financement adéquat pour soutenir l'action des organismes communautaires dans ce domaine.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif B.3.3 : **Faciliter l'égalité et la représentativité de tous les citoyens au sein des institutions québécoises, notamment en faisant le suivi des recommandations proposées dans *Un Québec pour tous ses citoyens***

Indicateur : Prise en compte de la diversité

Résultats : Établissement de pistes d'interventions en matière de relations interculturelles lors de la journée de consultation du 15 septembre 2003. Cette journée a rassemblé plus de 135 représentants qui ont participé à douze ateliers afin d'établir des pistes de solutions et des priorités d'action visant à préparer un plan d'action ministériel.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 3 : Présence équitable des citoyens dans toutes les sphères sociales

Objectif B.3.4 : **Développer des dossiers de fond sur des questions propres à la gestion de la diversité en réalisant un avis sur la diversité religieuse au printemps 2004**

Indicateurs : Production et diffusion d'un avis

Résultats : Le 26 mars 2004, le Conseil a rendu public un avis intitulé ***Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise.***

Commentaires : En publiant cet avis, le CRI souhaitait en arriver à mieux comprendre le phénomène de la diversité religieuse, à en mesurer l'ampleur et la complexité et à dégager des pistes pour en faciliter la prise en compte dans l'espace public.

Cet avis a été rendu public dans le cadre de la 7e Conférence nationale du Réseau Métropolis, qui a rassemblé, du 25 au 28 mars 2004 à Montréal, plus de 500 chercheurs du domaine de l'immigration et des relations interculturelles. Le lancement de l'avis, qui a permis d'en distribuer plus de 200 copies, a été suivi d'un exposé détaillé de son contenu à une centaine d'invités. De plus, dans le cadre des activités de la conférence de Métropolis, le Conseil a participé, le 27 mars, à un atelier portant sur la diversité religieuse ainsi qu'à une table ronde France-Canada-Québec concernant le port du foulard islamique dans les écoles.

Prévu à la planification stratégique

Orientation stratégique B : Faciliter l'intégration et la représentativité des immigrés et des membres des minorités ethnoculturelles ou raciales à la société québécoise

Axe d'intervention 4 : Prise en compte des jeunes des groupes minoritaires dans les actions et politiques gouvernementales

Objectif B.4.1 : **Veiller, en menant les actions appropriées, à une meilleure représentativité des jeunes membres des minorités dans les instances représentatives de la jeunesse.**

Indicateur : Actions menées

Résultats : Le CRI et le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) ont lancé, le samedi 20 mars 2004, le rapport de recherche ReMIXer la CITÉ, portant sur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois de 15 à 29 ans issus de l'immigration et des minorités visibles.

Près de 150 jeunes de toutes origines ont assisté à cet événement visant à instaurer un dialogue entre les jeunes leaders de toutes origines et à mettre de l'avant des pistes de solutions qui favoriseront le rapprochement interculturel.

V–Utilisation des ressources

Le budget du Conseil des relations interculturelles est compris dans le portefeuille du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, programme 3, élément 3. Les dépenses du CRI pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élèvent à 689 996 $, ce qui comprend une somme de 495 118 $ destinée aux fins de rémunération.

Ressources budgétaires et financières

Le tableau suivant représente l'utilisation des budgets pour les années 2002-2003 et 2003-2004.

Catégories	Crédits votés	Dépenses	Crédits votés	Dépenses
	2002-2003		2003-2004	
Traitements	539 200 $	494 600 $	550 200 $	495 118 $
Fonctionnement	172 600 $	217 500 $	137 200 $	194 878 $
Immobilisations	3 000 $		3 000 $	
Total	714 800 $	712 100 $	690 400 $	689 996 $

La rémunération représente 72 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme, qui a utilisé sept équivalents temps complet (ETC) sur les neuf postes alloués. Comparativement à l'exercice 2002-2003, les budgets du CRI pour 2003-2004 ont diminué de 24 400 $. Pour pallier cette compression budgétaire, le Conseil a maintenu deux postes vacants (un poste de secrétaire et poste de secrétaire principale) afin de transférer les crédits dans le budget de fonctionnement.

Dans le cadre de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, le Conseil a dépassé l'objectif de 1 % de la masse salariale au cours de l'année 2003, en consacrant 2,39 % de sa masse salariale à des activités de développement du personnel.

Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 194 878 $, dont un montant de 88 500 $ affecté aux dépenses de loyer. Le reste des dépenses se partage entre les dépenses de communication (le Conseil a notamment privilégié le développement du site Internet) et les dépenses consacrées à des contrats avec des spécialistes externes.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a comblé un poste vacant en embauchant à titre occasionnel un membre des communautés culturelles.

Liste des membres du conseil au 2 avril 2004

Présidente :	Mme Patricia Rimok
Membres :	M. Raymond Chrétien Mme Honey A. Dresher M. Shah Ismatullah Habibi M. Pierre-Gérald Jean M. To-Chi Kwan Mme Micheline Labelle Mme Johanne Maletto M. Stephan Reichhold Mme Helena Seckarova M. Uma Shanker Srivastava M. Babakar-Pierre Touré Mme Linda Marienna Valenzuela
Secrétaire :	M. Louis-René Gagnon (sans droit de vote)
Sous-ministre, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration :	Mme Raymonde Saint-Germain (sans droit de vote)

Avis du Conseil

A-39 **Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise – mars 2004 – 105 p.**

A-38 Pour une démocratie inclusive – Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle – mars 2002 – 79 p.

A-37 Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise – nov. 2001 – 65 p.

A-36 Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire. août 2000 – 60 p.

A-35 L'équité en emploi : de l'égalité de droit à l'égalité de fait - octobre 1999 – 129 p. (résumé disponible).

A-34 Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse – mai 1999 – 27 p.

A-33 Forum sur l'intégration et la citoyenneté – mai 1999 – 12 p.

A-32 La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000 – oct. 1997 – 53 p.

A-31 Un Québec pour tous ses citoyens – Les défis actuels d'une démocratie pluraliste – fév. 1997 – 135 p.

A-30 L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir – fév. 1997 – 58 p.

A-29 La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal - Synthèse et recommandations – 1995 - 56 p.

A-28 La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997 – 2 mai 1994 - 57 p.

A-27 L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants – 29 juin 1993 – 77 p.

A-26 La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables – 29 juin 1993 – 120 p.

A-25 Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration – juin 1992 - 33 p. **(épuisé)**.

A-24 L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles – décembre 1991 - 70 p.

A-23 Le logement et les communautés culturelles 8 juin 1991 – 56 p.

A-22 L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994 – 7 juin 1991 - 62 p.

A-21 L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec - 6 décembre 1990 – 38 p.

A-20 Les nouvelles présences d'artistes : « Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels » 22 février 1990 - 58 p. (épuisé).

A-19 Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991 – 10 octobre 1989 – 40 p. **(épuisé)**.

A-18 L'Adoption internationale – 10 octobre 1989.

A-17 Semaine interculturelle nationale – 9 juin 1989 - 19 p.

A-16 La création de Services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles – 9 juin 1989 - 85 p.

A-15 Le financement des médias ethniques – 11 mai 1989 **(épuisé)**.

A-14 La régionalisation de l'immigration : « Quelques arpents de neige...à partager » – 17 novembre 1988.

A-13 L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux – 10 juin 1988 30 p. **(épuisé)**.

A-12 L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille – juin 1988 - 70 p.

A-11 La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires - 10 juin 1988.

A-11-1 (Anglais)

A-10 Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles, jalon pour une société harmonieuse – 18 février 1988 -19 p. **(épuisé)**.

A-9 Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada – 8 février 1988.

A-8 Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989 – 24 août 1987.

A-7 Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles – 18 juin 1987 **(épuisé)**.

A-6 Les communautés culturelles et les communications – 19 novembre 1986 – 37 p. (épuisé).

A-5 La disparition d'Arrimage à Radio-Québec – 9 mai 1986 (épuisé).

A-4 Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes – 5 mai 1986.

A-3 Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers – 21 novembre 1985 (épuisé).

A-2 Les recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié – 8 août 1985.

A-1 Les niveaux d'immigration pour 1986 – 27 juin 1985 (épuisé) - 8 p.

Études

E-31 **REMIXER LA CITÉ – La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles – étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse – mars 2004 – 126 p.**

E-30 Pouvoir politique et représentation de la diversité – document de recherche – juin 2001 – 103 p.

E-29 Perspectives historiques sur le racisme au Québec – novembre 2001 – 99 p. (version anglaise disponible)

E-28 Les personnes âgées immigrées au Québec – étude préliminaire –1er octobre 1999 – 50 p.

E-27 L'intégration des familles immigrantes au Québec – synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille, par Vincent Ross septembre 1995 – 50 p.

E-26 Créer des liens familiaux de convivialité – une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles, par Vincent Ross – mai 1995 – 50 p.

E-25 L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants, par Régent Chamard – fév. 1995 - 152 p.

E-24 Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal, par Jean-François Manègre – février 1995 – 152 p.

E-23 Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste, par Vincent Ross – décembre 1993 – 108 p.

E-22 L'immigration et le marché du travail, un état de la question, par J-François Manègre – mars 1993- 183 p.

E-21 Le logement et les communautés culturelles, analyse de la situation, par Yolande Frenette – juin 1992-116 p.

E-20 L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles, analyse de la situation, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross – 13 février 1992 – 59 p.

E-19 Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871. Recueil de statistiques, par Jean-François Manègre et Marie-José Raymond – Édition 1993 118 p.

E-18 Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec, par Yolande Frenette – avril 1991 – 63 p.

E-17 Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles, bibliographie commentée, par J-François Manègre et Louise Blouin avril 1990 – 29 p.

E-16 Rapport de recherche sur l'Adoption internationale, par Carole Farner – avril 1990 – 102 p. **(épuisé)**.

E-15 La visibilité des artistes des communautés culturelles, compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels, par Hoa Nguyen – septembre 1989 **(épuisé)**.

E-14 Les régions du Québec et l'immigration, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard – mai 1989 – 98 p.

E-13 Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la Fonction publique québécoise, par Marc Romulus – octobre 1988 **(épuisé)**.

E-12 L'immigration et l'opinion publique, par Jean-François Manègre et Sylvie Girard – septembre 1988 – 52 p. **(épuisé)**.

E-11 Les femmes parrainées de la catégorie de la famille, par Aleyda Lamothe – mai 1988 – 39 p. **(épuisé)**.

E-10 La femme parrainée de la catégorie de la famille, étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux, par Michèle Racine en collaboration avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe mai 1988 – 159 p. **(épuisé)**.

E-9 La condition des femmes parrainées, analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées, par Hoa Nguyen – février 1988 46 p. **(épuisé)**.

E-8 Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984. Synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL par Josée Lamoureux – janvier 1988 – 45 p. **(épuisé)**.

E-7 Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec, par Marie McAndrew, Ph.D. – septembre 1987 – 293 p. **(épuisé)**.

E-6 Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada, par Denis Gonthier – août 1987 – 62 p. **(épuisé)**.

E-5 Les impacts économiques de l'immigration, « Synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines », par Josée Lamoureux – août 1987 – 25 p. **(épuisé)**.

E-4 Les suspensions de parrainage, analyse statistique par Hoa Nguyen, en collaboration avec Aleyda Lamotte – août 1987. **(épuisé)**.

E-3 Le parrainage et la réunification de la famille, bibliographie annotée, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen – mai 1987 – 40 p. (épuisé).

E-2 Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille, synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires, par Aleyda Lamotte – mai 1987.

E-1 Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié, par Bertrand Lebel - janvier 1987 - 88 p. (épuisé).

Mémoires

M-22 **Au-delà des nombres: pour une véritable intégration – Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007 – janvier 2004 – 49 p.**

M-21 Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle : diversifier son investissement – mars 2002 – 19 p.

M-20 Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise – mars 2001 – 33 p.

M-19 Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire – août 2000 – 44 p.

M-18 Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait – Mémoire sur le projet de loi no 143 – août 2000–23 p.

M-17 La place de la religion dans l'école commune : intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste – octobre 1999 15 p.

M-16 Le financement des artistes et des organismes culturels : équité et diversité – Mémoire présenté à la Commission de la culture septembre 1999 – 32 p.

M-15 Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal – janvier 1999 – 7 p.

M-14 La réforme de la sécurité du revenu – Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi – fév. 1997 – 24 p.

M-13 Mémoire sur le projet de Loi n° 92 – Loi sur la Commission de développement de la métropole – fév. 1997 – 12 p.

M-12 Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec – novembre 1995 – 10 p.

M-11 L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste – septembre 1995 – 62 p.

M-10 L'Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – février 1992 –.

M-9 La proposition de politique culturelle du Québec : « Une politique de la culture et des arts », présenté à la Commission parlementaire sur énoncé de politique en matière de culture – octobre 1991.

M-8 La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux juin 1991-26 p.

M-7 L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du protecteur du citoyen « Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec », présenté à la Commission des institutions – janvier 1991.

M-6 L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique « Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise », présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec – 23 octobre 1990.

M-5 L'énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal, présenté à la Commission permanente du développement culturel – 30 août 1990.

M-4 L'avant-projet de loi « Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives » « Le personnel domestique : les conditions de travail et la protection législative », présenté à la Commission des affaires sociales – 19 janvier 1990.

M-3 Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne - 12 avril 1988. Addendum au mémoire -15 juin 1988.

M-2 Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – 13 mai 1987.

M-1 Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, présenté à la Commission des institutions – octobre 1985 (épuisé).

Consultations

C-4 **La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines, 20 novembre 2003.**

C-3 ***Rapport de la Journée de consultation* auprès de divers organismes montéalais (partenaires du MRCI), des organismes issus de communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires *sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines*, 15 septembre 2003.**

C-2 Synthèse de la Consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles – septembre 1987 **(épuisé)**.

C-1 Synthèse des mémoires et des présentations de la Consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications – décembre 1986.

Colloques et séminaires

CS-10 Les actes du colloque sur l'équité en emploi – octobre 2000 – 121 p.

CS-9 Pluralisme et droits, pluralisme et services – séminaire – rapport-synthèse – avril 1999 – 43 p.

CS-8 Rapport-synthèse sur le Rôle et la place des religions à l'école – octobre 1993 – 75 p.

CS-7 Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste, transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants – juillet 1993 - 88 p.

CS-6 Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles: « Identité et intégration » – août 1991 – 75 p.

CS-5 Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988 -mars 1989 – 267 p. **(épuisé)**.

CS-4 Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations – novembre 1987 **(épuisé)**.

CS-3 Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socio-économiques de la région de Québec, compte rendu – 26 septembre 1987 – 32 p. **(épuisé)**.

CS-2 Table ronde sur l'immigration, synthèse des discussions – 23 février 1987 **(épuisé)**.

CS-1 Colloque sur les médias du Québec: un monde « tricoté serré », résumé des interventions – 30 janvier 1987 (épuisé).

Autres documents

D-11 Prise de position du Conseil des relations interculturelles lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques – fév. 2003

D-10 Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec – juin 2002

D-9 Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste – sept 2000 – 7 p.

D-8 Les jeunes minoritaires: une double exclusion. Document de soutien pour le Sommet du Québec et de la jeunesse 22, 23 et 24 février 2000 - 60 p.

D-7 L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer – 65e congrès de l'ACFAS – 13 mai 1997

D-6 Des emplois venus d'ailleurs - 13e colloque de la fondation de l'entrepreneurship - 7 février 1996.

D-5 Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – Ordres primaire et secondaire – mars 1991.

D-4 Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale – collèges d'enseignement général et professionnel – mars 1991.

D-3 Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire: un défi pour l'école (brochure d'information à l'intention des commissions scolaires) – avril 1989.

D-2 Table municipale de concertation des communautés culturelles (guide à l'intention des municipalités) préparé par Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec – édition 1993 – 19 p.

D-1 Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux. Janvier 1986 par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la Revue canadienne d'Études ethniques à l'automne 1986 **(épuisé)**.

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., chapitre C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du Bulletin d'information du Conseil depuis juin 1987.

Été 2003, **bulletin électronique @ire interculturelle**, sur la diversité religieuse, disponible sur le Site internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseil-interculturel.gouv.qc.ca.

Planification stratégique – 2001-2004

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 2003.

Publications à venir

D'autres études sont en cours. Des rapports et des avis sont en préparation, un avis sur la gestion de la diversité et un avis sur l'insertion en emploi des jeunes issus des communautés discriminées seront rendus publics dans les mois à venir.

Achevé d'imprimer en septembre 2004
par Les Copies de la Capitale inc.

Notes

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des documents publiés par le Conseil peuvent en obtenir copie en communiquant avec son secrétariat au (514) 873-8501 ou par télécopieur au (514) 873-3469.

La reproduction du contenu de ces publications est autorisée dans la mesure où la source est indiquée et avec le libellé suivant : « ce document est reproduit avec l'autorisation du Conseil des relations interculturelles. »

Conseil des relations interculturelles
Québec